DOCUMENT DE TRAVAIL

Conseil d'administration

Mardi 8 novembre / 14h
(Siège social de Seine-Saint-Denis Habitat)

.

I. APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CA DU 30 JUIN 2022

- *Annexe 1 : relevé de décisions du CA en date du 30 juin 2022*

II. POINT SUR LES SOLLICITATIONS (ADHÉSIONS, PARTENARIATS, AUTRES)

A) ADHÉSIONS

En 2022, il est à compter trois nouvelles adhésions :

- La ville de Montgeron
- L'association Maison de banlieue et de l'architecture
- Le Conseil Régional de l'ordre des architectes Île-de-France

Ville de Montgeron : un état des fonds des archives sur la cité-jardin de Montgeron a été entamé afin de préparer un éventuel travail de recherche sur cette cité-jardin ou plus largement les architectes André et Henri Gutton ; une visite de la cité-jardin de Montgeron a été organisée par les étudiants de l'école d'urbanisme.

La Maison de banlieue et de l'architecture : lieu ressource pour la valorisation du patrimoine sur le territoire EPT12, cet établissement a pour vocation à être un relai de l'association ; l'association a été présente lors de la visite des journées nationales de l'architecture, organisée par la Maison de banlieue et de l'architecture et le voyage métropolitain et passant par la cité-jardin d'Athis-Mons.

Le Conseil Régional de l'ordre des architectes Île-de-France : l'adhésion a eu lieu suite à l'organisation de deux visites de la cité-jardin réalisées par l'animatrice de l'association (90€), la cotisation de 150€ était alors plus avantageuse. Jeudi 10 novembre, une réunion est prévue avec Pierre Fabry, délégué général du CROAIF.

➔ Il est demandé aux administrateurs de délibérer sur l'adhésion du CROAIF.

Évolution des nouvelles adhésions depuis 2016

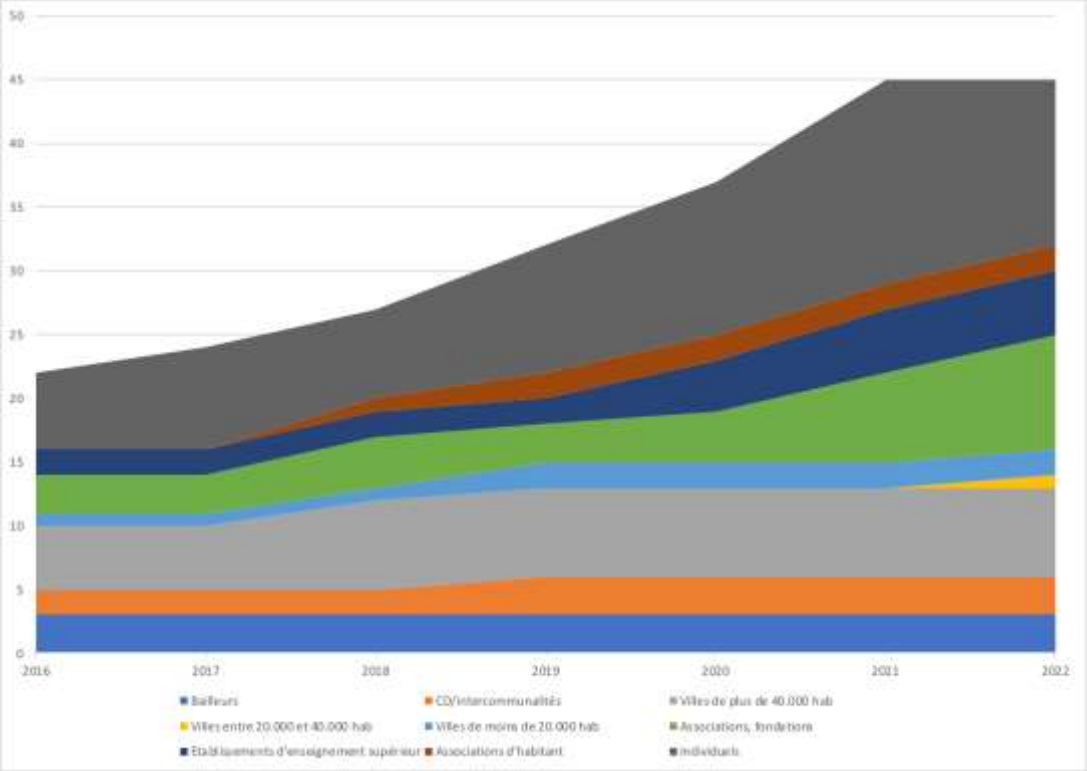

- *Annexe 2 : Liste des nouvelles adhésions par année*

Il est possible de constater que le nombre d'adhésions du collège n°1 stagne depuis 2017. Cela peut s'expliquer par le fait qu'après l'adhésion des principales villes possédant des cités-jardins importantes, il est plus compliqué d'attirer les villes accueillant des cités-jardins plus modestes.

- Quelques villes ayant des cités-jardins importantes pourraient encore adhérer : Paris, Draveil, le Plessis-Robinson

On peut toutefois entamer une réflexion au sujet de la politique d'adhésion de l'association :

- Proposer un tarif moins élevé pour les villes possédant des cités-jardins modestes
- Ouvrir les adhésions aux communes en dehors de l'Île-de-France

B) RETOUR SUR LE SÉMINAIRE DE LETCHWORTH

L'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France, représentée par Marc Sirvin (adhérent individuel, architecte) et Noëmie Maurin-Gaisne (animatrice de l'ARCJ), a participé au séminaire de travail à Letchworth le jeudi 7 et vendredi 8 juillet.
Présenté comme un séminaire international, il était composé seulement d'anglais, de belges et de français. Les matinées étaient consacrées aux visites des cités-jardins anglaises et les après-midi à des temps communs de *brainstorming*.

L'intérêt de ces deux jours de séminaire résidait principalement dans la présence de l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France afin de rappeler aux participants l'évolution du concept anglais.

- *Annexe 3 : Bilan du séminaire de Letchworth*

Mercredi 9 novembre, la mission du bassin minier organise une réunion avec plusieurs villes possédant des cités-jardins (Péquencourt, Méricourt, Vieux-Condé, Raismes et peut-être Dourges et Barlin) pour lancer la réflexion sur la confection d'un réseau de villes sur le territoire du bassin minier.

III. VIE DE L'ASSOCIATION

A) VIE DES INSTANCES

Madame Émilie Marre, cheffe de service réhabilitation 2 succède à Monsieur Marian Sypniewski, chef de service réhabilitation 1, comme représentante pour Seine-Saint-Denis Habitat et vice-trésorière de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France.

➔ Il est demandé aux administrateurs de valider le changement de représentant pour Seine-Saint-Denis Habitat.

B) STAGIAIRE ET APPRENTIE AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Depuis le 6 octobre, Nadège Riefstahl a pris ses fonctions en tant qu'apprentie. Elle restera à ce poste jusqu'au 29 septembre 2023.
Du lundi 14 au vendredi 18 novembre, Widchi Doissaint du collège Joliot-Curie de Stains fera un stage d'observation de 3e au sein de l'association.

C) ACTIONS DE LA COMMISSION VALORISATION

Après deux ans de réalisation, la commission valorisation a terminé la réalisation du Dossier pédagogique sur les cités-jardins d'Île-de-France. Les six séances sont disponibles dans l'onglet <*Outils pédagogiques*>.
Ce dossier entame désormais sa phase test auprès des enseignants. Un formulaire en ligne a été mis en place afin de récolter leurs avis. Afin de promouvoir ce dossier pédagogique, il a été demandé aux adhérents participants à la commission de présenter ce dossier à leurs contacts enseignants ; dans cette dynamique, l'académie de Créteil a relayé le travail de la commission valorisation sur son site internet.

- *Annexe 4 : Dossier pédagogique*

À titre informatif, une page LinkedIn de l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France a été ouverte. Elle aura pour objectif de relayer les actualités professionnelles relatives à la vie de l'association.

D) ACTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL RECHERCHE

Le mercredi 26 octobre, le groupe de travail « Recherche » s'est tenu afin de faire le bilan du travail mené depuis 2020 pour le colloque *Des cités-jardins pour le XXIe siècle* et pour l'ouvrage éponyme. Ce fut également l'occasion de réfléchir aux perspectives du colloque, de l'ouvrage et plus généralement des prochaines missions du groupe de travail « recherche ».
Il a été proposé de créer une liste de sujets de mémoire afin d'orienter les étudiants dans leur projet de recherche. Pour cela, l'association fait appel aux adhérents afin qu'ils fassent part de leurs besoins et soumettent des idées de sujet de mémoire.
Par ailleurs, il serait intéressant de mettre en place un programme financé par l'agence nationale de la recherche (ANR).
Enfin, il a été décidé de conserver pour l'instant le fonctionnement en groupe de travail « recherche » qui sera mobilisé ponctuellement en fonction des projets de l'association.

IV. BILAN DES ACTIONS 2022 ET PERSPECTIVES DES ACTIONS 2023

A) BILAN ET PERSPECTIVES DE LA 11E ÉDITION DU PRINTEMPS DES CITÉS-JARDINS

- *Annexe 5 : Bilan et perspective du Printemps des cités-jardins*

Bilan Printemps des cités-jardins 2022

Pour rappel, lors de cette 11e édition du Printemps des cités-jardins, 44 initiatives ont été organisées avec l'ensemble des partenaires et des adhérents de l'association (34 en 2021). Cette programmation a rassemblé 358 personnes pour les animations sur inscriptions et environ 300 personnes pour les animations sans réservation (spectacle, animation, carnaval,...). La programmation pérennise son ouverture à l'échelle nationale voire européenne avec les cités-jardins du Logis et Floréal à Bruxelles. De nouvelles villes ont participé cette année au Printemps des cités-jardins : Clermont-Ferrand, Pessac, Lyon, Bruxelles et Saint-Pol-sur-Mer.
À titre informatif, en 2022 (comme en 2021) l'association a dû prendre en charge l'envoi des programmes et des affiches (324,00 €). En 2022, elle dû également prendre en charge l'impression des affiches au format A2 (367,10 €).

Perspectives Printemps des cités-jardins 2023

1. Dans un souci de développement du Printemps des cités-jardins, il est proposé pour la 12e édition de changer la charte graphique de l'évènement. Cela permettrait de renouveler un visuel qui a six ans et de rapprocher l'identité graphique de l'évènement à celle de l'association. Cette refonte comporterait : l'affiche, le programme, la cessation des droits pour l'adaptation du graphisme pour les années suivantes.
La commission valorisation sera sollicitée pour accompagner le renouvellement de la charte graphique de l'évènement.

- *Présentation projetée des deux graphistes possibles*
- *Annexe 6 et 7 : Devis des deux graphistes*

➔ Il est demandé aux administrateurs de délibérer sur la refonte de la charte graphique du Printemps des cités-jardins.

➔Il est demandé aux administrateurs de délibérer sur la refonte de la charte graphique du Printemps des cités-jardins.

2. Afin d'améliorer la promotion du programme et de l'évènement au format numérique, une réflexion est entamée pour optimiser la présentation du Printemps des cités-jardins sur le site internet de l'association. Une première amélioration, pour 2023, serait d'affiner l'onglet agenda du site internet permettant de faciliter les recherches par catégories. Une seconde évolution serait de proposer une carte localisant les animations à l'échelle régionale, nationale et européenne.
Ce projet pour 2023 est conditionné par l'obtention de subvention permettant d'accompagner l'association dans le développement du Printemps des cités-jardins. La commission valorisation serait alors sollicitée pour accompagner le renouvellement de la charte graphique de l'évènement.

- *Présentation projetée de l'agenda actuel de l'association*
- *Présentation projetée d'exemples d'agenda*

➔Il est demandé aux administrateurs leurs avis sur l'amélioration de l'agenda en ligne de l'association.
Un rapprochement a également été fait avec l'entreprise française *WeMap* qui s'occupe de la mise en ligne des évènements nationaux tels que les journées européennes du patrimoine, les journées nationales de l'architecture ou encore Rendez-vous aux jardins.

3. Suite au Conseil d'Administration du 30 juin dernier, trois thématiques ont été soumises aux votes de l'ensemble des adhérents.

- Au-delà des frontières
- Les cités-jardins au naturel
- Des racines et des horizons

Au vendredi 4 novembre, la thématique « Des racines et des horizons » a remporté le plus de suffrage, suivi « Des cités-jardins au naturel » puis d' « Au-delà des frontières ».

➔Il est demandé aux administrateurs de délibérer sur la thématique de la 12e édition du Printemps des cités-jardins.

B) BILAN DU COLLOQUE INTERNATIONAL ET DE L'OUVRAGE « DES CITÉS-JARDINS POUR LE XXIE SIÈCLE »

1. Pour rappel, le colloque international a été un véritable succès pour les intervenants et le public. Plus de 100 personnes ont assisté à chaque demi-journée. L'intégralité du colloque a été diffusée en plus sur la chaîne *Youtube* de l'association et disponible en rediffusion, ouverte aux commentaires. Un projet de capsules vidéos basées sur des extraits du colloque pourra être développé.
2. La publication a été distribuée dans 198 librairies et deux points de ventes (MUS, local mémoire de cité-jardin). Au 19 octobre 2022, 500 ouvrages ont été vendus et 800 exemplaires sont sortis (ouvrages acquis par convention ou par préachat). Elle a été

distribuée aux partenaires financiers, aux membres du comité scientifique, aux auteurs, aux revues spécialisées et aux fédérations professionnelles d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes.
Le mardi 27 septembre lors du congrès HLM organisé par l'Union sociale pour l'habitat, une séance de dédicace de la publication a été faite par Messieurs Azzédine Taïbi et Benoît Pouvreau, respectivement Président de l'association et membre du comité scientifique de l'ouvrage. À cette occasion, la publication a été distribuée à la présidente de l'USH, Emmanuelle Cosse ; au Ministre du Logement et de la Rénovation Urbaine, Olivier Klein ; au Président de Seine-Saint-Denis Habitat, Mathieu Monot et au Président du Département de Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel.

Une causerie à la librairie spécialiste en urbanisme Le Genre urbain est organisée le mardi 22 novembre en compagnie de Laurent Coudroy de Lille de l'école d'urbanisme de Paris et de Valérie Dufoix-Foucher de l'ENSA Paris-Belleville et membres du comité scientifique de l'ouvrage. Une soirée à la librairie *Volume* est en cours de programmation.

- *Annexe 8 : Bilan et perspective du colloque international et de l'ouvrage* Des cités-jardins pour le XXIe siècle

C) DÉVELOPPEMENT DU PROJET ASSOCIATIF

À l'été 2022, une première réflexion autour du séminaire associatif a été mise en place. Lors de la réunion du 11 juillet dernier il a été collectivement demandé de solliciter une tierce personne qui aurait un regard neutre et professionnel sur l'association.
Le dispositif local d'accompagnement (DLA) d'Île-de-France pourrait répondre à ces exigences. Gratuit (mission public) et confidentiel, il est porté par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire d'Île-de-France. Il a pour mission d'accompagner les associations de l'économie sociale et solidaire souhaitant réfléchir à leur structuration et leur développement. L'association peut, à tout moment, se désengager du dispositif.
Ce DLA se déroule en plusieurs phases :

- Diagnostic partagé : état des lieux pour identifier les besoins prioritaires
- Élaboration du parcours d'accompagnement (mobilisation d'un expert)
- Coordination du parcours d'accompagnement
- Suivi et consolidation (bilan 6 à 12 mois après la fin de l'accompagnement)

- *Annexe 9 : Document de présentation du DLA Île-de-France*

➔Il est demandé aux administrateurs de délibérer sur la proposition d'entamer un dispositif local d'accompagnement.

D) GRANDES PERSPECTIVES POUR 2026

En 2026, l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France fêtera ses dix ans. Afin de proposer un projet ambitieux pour cet anniversaire, il serait intéressant de réfléchir dès à présent à un projet structurant qui verrait le jour en 2026.
➔Il est demandé aux administrateurs d'entamer une réflexion sur un projet d'envergure pour les dix ans de l'association

V. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

A) COTISATION 2022

25 cotisations d'adhérents – personne morale ont été reçues (soit 49 310 €) ; Deux sont en cours d'instruction sur Chorus Pro (Le Pré Saint-Gervais et Gennevilliers), quatre autres ont été relancé au 2 novembre (Ville de Montgeron, Hauts-de-Seine Habitat, Amicale des locataires de Stains, CROAIF).

14 adhésions individuelles : actuellement 380 € dont 250 € via HelloAsso. Les dix autres anciens adhérents ont été relancés nominativement.

B) RECETTES ET DÉPENSES

Comptes :
Compte courant au 31/05/2022 : 5 150,59 €

Livret A au 02/11/2022 : 46 269,98 €

En attente du virement de 10 000 € de la Région Ile-de-France.

Recettes

Recettes depuis le 01/01/2022 : 1 483,80 €
Meilleures ventes :

- Ouvrage *Des cités-jardins pour le XXIe siècle* : 884 € (soit 26 ouvrages)
- Pot de miel : 480 € (soit 96 pots de miel)
- Tote-bag cités-jardins : 114 € (soit 19 sacs)

Factures à venir

- Factures des prestataires des actions Stanoises (Association à l'école des abeilles, Naturopathe, Auberfabrik)
- Achat de petits mobiliers pour mieux installer le deuxième bureau

VI. ACTUALITÉS DES ADHÉRENTS

France Culture : L'association a été sollicitée pour intervenir lors de l'émission « Esprit des lieux » qui portera sur la cité-jardin de la Butte Rouge. Benoît Pouvreau et Bernadette Blanchon interviendront pour apporter le point de vue scientifique sur la cité-jardin et la restituer par rapport aux autres cités-jardins franciliennes. Enregistrement le samedi 12 novembre, diffusion le 10 décembre.

➔Il est demandé aux administrateurs de se prononcer sur l'intervention de Benoît Pouvreau et Bernadette Blanchon en tant que membres de l'association ou à un autre titre.

CROAIF : À l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture, organisation d'une balade urbaine et architecturale à la cité-jardin du Pré-Saint-Gervais et à la cité-jardin de Stains (en co-organisation avec le CAUE93)

Ville d'Argenteuil : Inauguration de la Maison impressionniste Claude Monet les 17 et 18 septembre au moment des Journées européennes du patrimoine.

Maison de Banlieue et de l'architecture : Exposition « La banlieue, une histoire de regards » (1er octobre au 17 décembre 2022)

MUS- Musée d'histoire Urbaine et Sociale de Suresnes : Exposition « Les jardins du Grand Paris depuis le XIXe siècle » (13 Octobre 2022 au 25 Juin 2023)

- *Présentation projetée d'une photographie de l'exposition* « Les jardins du Grand Paris depuis le XIXe siècle ».

Ville de Stains : Le local mémoire de cité-jardin a été aménagé avec un nouveau mobilier (étagère, meubles de rangements, deuxième chaise de bureau).

- *Présentation projetée du local mémoire de cité-jardin*

Ville de Gennevilliers / Hauts-de-Seine Habitat : Projet de vente d'une partie des logements de la cité-jardin. Un projet d'Association Foncière Urbaine Libre (AFUL) en concertation avec les habitants est en cours ;

Ville de Gennevilliers : La mission tourisme des Hauts-de-Seine s'est rapprochée de l'association afin de concevoir une visite de la cité-jardin de Gennevilliers.

IREST / Panthéon Sorbonne : Une étudiante en Master réalise un mémoire sur la vente des logements sur les cités-jardins de Suresnes et Gennevilliers.